

Edito site internet FRI : Année internationale de la biodiversité

Date de publication : 14/06/2010

Auteur : Marie-Anne Meyrat

Année internationale de la biodiversité

L'ONU a proclamé 2010 « Année internationale de la biodiversité ».

Comment enrayer le phénomène mondial d'érosion de la diversité ? La première étape est d'ancrer dans les consciences que la biodiversité est un des fondements majeurs de nos propres existences ! Si nous voulons vivre dans un monde durable, nous devons assurer la présence à nos côtés de toutes les autres espèces.

Notre prospérité économique et notre épanouissement individuel ne peuvent plus se faire au détriment de la biodiversité. Il faut limiter l'utilisation abusive de la Nature, dans notre propre intérêt. L'agriculture est une branche importante dans ce thème. Les efforts déjà engagés dans ce sens devraient s'intensifier afin d'obtenir une agriculture durable, c'est-à-dire qui offre des produits de qualité aux citoyens-consommateurs, qui soit économiquement viable pour les exploitants et qui ménage les espèces qui ont leur habitat en terre agricole : l'alouette, la chouette chevêche, le tarier des prés, le machaon, le lézard agile, ainsi que tous les autres.